

**TALON REPONSE OBLIGATOIRE ( à recopier en cas d'absence d'imprimante )**

A ramener le premier jour du retour à l'école de votre enfant.

M. et Mme ..... parents de ..... en classe de  
..... ont bien pris connaissance du protocole sanitaire de l'école Prévert Pergaud et  
s'engagent à le respecter en mettant leur enfant à l'école à partir du 12 mai 2020.

En cas de non-respect de l'ensemble de ces règles, il pourra être exigé que l'enfant ne vienne  
plus dans la structure scolaire.

Confirmation Cantine  à effectuer en mairie également.

La garderie est possible, elle est réservée aux personnels en « première ligne ». ( En mairie  
également )

**SIGNATURES DES 2 PARENTS (OU RESPONSABLES LEGAUX)**